

SICAV AMEN

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2021

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2021

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN pour la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2021, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de **28.334.313,711 DT** et un résultat de la période de **503 354,561 DT**.

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société SICAV AMEN, comprenant le bilan au 30 Juin 2021 ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité:

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN arrêtés au 30 Juin 2021, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation :

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV AMEN » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 30 Juin 2021, 20,50% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 0,5% au-delà du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 22.491.013,986 DT au 30 Juin 2021, et représente une quote-part de 79,38% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 0,62% en deçà du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

En outre, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières détenues par Sicav Amen et émises ou garanties par Amen Bank sous forme d'obligations et de certificats de dépôts s'élève, au 30 Juin 2021, à 4.764.626,808 DT, représentant ainsi une quote-part de 16,82% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 6,82 % au-delà du seuil de 10% autorisé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 31 juillet 2021

Le Commissaire aux Comptes :

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Emna RACHIKOU

BILAN
(Unité : en DT)

		Note	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<u>ACTIF</u>					
<u>AC1</u>	<u>Portefeuille Titres</u>	4,1	<u>19 972 425,778</u>	<u>27 325 771,176</u>	<u>21 715 907,794</u>
a-	Action et valeurs assimilées		-	300 191,850	1 500 268,112
b-	Obligations et valeurs assimilées		19 972 425,778	27 025 579,326	20 215 639,682
<u>AC2</u>	<u>Placements monétaires et disponibilités</u>		<u>8 327 643,485</u>	<u>7 399 215,797</u>	<u>16 340 017,884</u>
a-	Placements monétaires	4,2	2 518 588,208	0,000	1 003 725,756
b-	Disponibilités	4,3	5 809 055,277	7 399 215,797	15 336 292,128
<u>AC4</u>	<u>Autres actifs</u>	4,4	<u>34 244,448</u>	<u>6 561,728</u>	<u>17 981,826</u>
TOTAL ACTIF			28 334 313,711	34 731 548,701	38 073 907,504
<u>PASSIF</u>					
<u>PA1</u>	<u>Dettes sur opérations de pension livrées</u>	4,5	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>PA2</u>	<u>Opérateurs créditeurs</u>	4,6	<u>107 820,789</u>	<u>222 198,575</u>	<u>64 286,330</u>
a-	Opérateurs créditeurs		107 820,789	222 198,575	64 286,330
<u>PA3</u>	<u>Autres créditeurs divers</u>	4,7	<u>104 687,455</u>	<u>80 434,141</u>	<u>92 617,020</u>
a-	Autres créditeurs divers		104 687,455	80 434,141	92 617,020
TOTAL PASSIF			212 508.244	302 632,716	156 903,350
<u>ACTIF NET</u>					
<u>CP1</u>	<u>Capital</u>	4,8	<u>27 642 768,825</u>	<u>32 229 903,211</u>	<u>36 343 076,428</u>
<u>CP2</u>	<u>Sommes capitalisables</u>	4,9	<u>479,036.642</u>	<u>2 199 012,774</u>	<u>1 573 927,726</u>
a-	Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	1 446 877,530	0,000
b-	Sommes capitalisables de l'exercice en cours		479 036,642	752 135,244	1 573 927,726
ACTIF NET			28 121 805,467	34 428 915,985	37 917 004,154
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			28 334 313,711	34 731 548,701	38 073 907,504

ETAT DE RESULTAT

(Unité : en DT)

	Note	Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus du portefeuille-titres	4,10	258 110,728	510 757,009	585 604,878	1 040 717,029	1 663 699,248
Revenus des placements monétaires	4,11	49 055,756	149 247,375	23 000,000	40 465,309	276 925,250
Total des revenus des placements		307 166,484	660 004,384	608 604,878	1 081 182,338	1 940 624,498
Intérêts des mises en pension	4,12	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Charges de gestion des placements	4,13	-55 378,749	-127 569,198	-83 906,702	-187 892,721	-332 539,199
Revenu net des placements		251 787,735	532 435,186	524 698,176	893 289,617	1 608 085,299
Autres charges	4,14	-14 775,597	-31 042,623	-15 380,718	-31 393,334	-86 742,036
Résultat d'exploitation		237 012,138	501 392,563	509 317,458	861 896,283	1 521 343,263
Régularisation du résultat d'exploitation		16 732,176	-22 355,921	-111 380,781	-109 761,039	52 584,463
Sommes capitalisables de la période		253 744,314	479 036,642	397 936,677	752 135,244	1 573 927,726
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-16 732,176	22 355,921	111 380,781	109 761,039	-52 584,463
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		0,000	-2,018	-26 169,482	-9 181,170	-30 204,996
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		0,000	1 964,016	-151 477,032	-135 421,543	-133 297,468
Frais de négociation de titres		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat net de la période		237 012,138	503 354,561	331 670,944	717 293,570	1 357 840,799

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Unité : en DT)

		Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
AN1	<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>237 012,138</u>	<u>503 354,561</u>	<u>331 670,944</u>	<u>717 293,570</u>	<u>1 357 840,799</u>
a-	<u>Résultat d'exploitation</u>	<u>237 012,138</u>	<u>501 392,563</u>	<u>509 317,458</u>	<u>861 896,283</u>	<u>1 521 343,263</u>
b-	<u>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</u>	<u>0,000</u>	<u>- 2,018</u>	<u>-26 169,482</u>	<u>-9 181,170</u>	<u>-30 204,996</u>
c-	<u>Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres</u>	<u>0,000</u>	<u>1 964,016</u>	<u>-151 477,032</u>	<u>-135 421,543</u>	<u>-133 297,468</u>
d-	<u>Frais de négociation de titres</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
AN3	<u>Transactions sur le capital</u>	<u>- 729 265,222</u>	<u>-10 298 553,248</u>	<u>-9 168 761,153</u>	<u>-11 696 805,629</u>	<u>-8 849 264,689</u>
a-	<u>Souscriptions</u>	<u>39 859 976,466</u>	<u>102 506 977,180</u>	<u>4 522 608,056</u>	<u>11 267 175,475</u>	<u>40 732 226,346</u>
	<u>Capital</u>	<u>44 236 250,648</u>	<u>97 504 090,342</u>	<u>5 584 650,350</u>	<u>11 579 778,959</u>	<u>37 911 465,286</u>
	<u>Régularisation des sommes non capitalisables</u>	<u>-2 294 782,577</u>	<u>4 232 019,059</u>	<u>437 661,487</u>	<u>-950 445,255</u>	<u>-136 025,902</u>
	<u>Régularisation des sommes capitalisables</u>	<u>-2 081 491,605</u>	<u>770 867,779</u>	<u>-1 499 703,781</u>	<u>637 841,771</u>	<u>2 956 786,962</u>
b-	<u>Rachats</u>	<u>- 40 589 241,688</u>	<u>-112 805 530,428</u>	<u>-13 691 369,209</u>	<u>-22 963 981,104</u>	<u>-49 581 491,035</u>
	<u>Capital</u>	<u>-45 949 625,938</u>	<u>-107 353 201,532</u>	<u>-13 605 842,825</u>	<u>-22 307 698,330</u>	<u>-46 394 345,945</u>
	<u>Régularisation des sommes non capitalisables</u>	<u>2 864 404,332</u>	<u>-4 659 105,196</u>	<u>-1 086 886,334</u>	<u>688 207,780</u>	<u>116 853,368</u>
	<u>Régularisation des sommes capitalisables</u>	<u>2 495 979,918</u>	<u>-793 223,700</u>	<u>1 001 359,950</u>	<u>-1 344 490,554</u>	<u>-3 303 998,458</u>
	<u>Variation de l'actif net</u>	<u>-492 253,084</u>	<u>-9 795 198,687</u>	<u>-8 837 090,209</u>	<u>-10 979 512,059</u>	<u>-7 491 423,890</u>
AN4	<u>Actif net</u>					
a-	<u>En début de période</u>	<u>28 614 058,551</u>	<u>37 917 004,154</u>	<u>43 266 006,194</u>	<u>45 408 428,044</u>	<u>45 408 428,044</u>
b-	<u>En fin de période</u>	<u>28 121 805,467</u>	<u>28 121 805,467</u>	<u>34 428 915,985</u>	<u>34 428 915,985</u>	<u>37 917 004,154</u>
AN5	<u>Nombre d'actions</u>					
a-	<u>En début de période</u>	<u>607 243</u>	<u>811 092</u>	<u>952 451</u>	<u>1 008 341</u>	<u>1 008 341</u>
b-	<u>En fin de période</u>	<u>591 283</u>	<u>591 283</u>	<u>751 472</u>	<u>751 472</u>	<u>811 092</u>
	<u>Valeur liquidative</u>	<u>47,561</u>	<u>47,561</u>	<u>45,815</u>	<u>45,815</u>	<u>46,748</u>
AN6	<u>Taux de rendement annualisé</u>	<u>3,74%</u>	<u>3,51%</u>	<u>3,44%</u>	<u>3,48%</u>	<u>3,80%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-06-2021

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV AMEN est une SICAV constituée le 13 Juillet 1992 sous forme d'une SICAV mixte de distribution et entrée en exploitation le 01 Octobre 1992.

L'assemblée générale extraordinaire de Sicav Amen tenue en date du 08 mars 2018 avait décidé de changer la catégorie de la Sicav de mixte à obligataire et de modifier ses orientations de placement en conséquence. Ces modifications sont entrées en vigueur le 02 janvier 2019. La sicav a obtenu l'agrément du CMF pour le changement de sa catégorie le 20 février 2018 sous le numéro 02-2018.

SICAV AMEN est une SICAV de capitalisation depuis 01-01-2004.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-06-2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

Le portefeuille de la société Sicav Amen ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des placements en titres d'OPCVM

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres de Sicav Amen se détaille comme suit :

Actions et valeurs assimilées		0.000
Obligations et valeurs assimilées	1	19 972 425,778
Total		19 972 425,778

Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

(1)Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons de trésor assimilables et négociables en bourse.

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Bons de Trésor Assimilables (a)	13 881 873,223
Obligations (b)	6 090 552,555
Total	19 972 425,778

(a) BTA:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/06/2021	En % de l'actif net
BTA10082022A	1 500	1 482 000,000	1 541 835,617	5,48%
BTA10082022	2 900	2 900 000,000	3 012 782,192	10,71%
BTA10042024	1 500	1 444 500,000	1 462 175,342	5,20%
BTA052022	5 000	4 997 000,000	5 040 076,712	17,92%
BTA13042028B	2 000	1 861 200,000	1 884 402,240	6,70%
BTA13042028C	1 000	929 000,000	940 601,120	3,34%
TOTAL		13 613 700,000	13 881 873,223	49,36%

(b) Obligations :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/06/2021	En % de l'actif net
ABSUB2016-1	10 000	200 000,000	207 200,000	0,74%
ABSUB2016-11	5 000	100 000,000	103 600,000	0,37%
AB 2009 CA	18 000	479 960,247	495 670,647	1,76%
AB 2009 CB	13 000	346 647,706	361 748,506	1,29%
AB 2010	2 000	66 664,001	69 884,801	0,25%
AMEN BANK 2010 SUB1	80 000	2,666 400,000	2,795 232,000	9,94%
AB 2012B	9 000	180 000,000	188 719,200	0,67%
AB 2012B	2 141	42 820,000	44 894,201	0,16%
ATB 2009 TB1	5 000	150 000,000	150 788,000	0,54%
ATB 2009 TB1	10 000	300 000,000	301 576,000	1,07%
ATL SUB2017	10 000	800 000,000	835 736,000	2,97%
ATTIJARI LEASING 2018	3 000	120 000,000	120 367,200	0,43%
HL 2015/B	10 000	400 000,000	415 136,000	1,48%
SERVICOM16 (i)	500	50 000,000	56 571,482	0,20%
TOTAL		5 902 491,954	6 147 124,037	21,86%

<i>Décote sur Obligations Servicom2016</i>		-56 571,482	
TOTAL NET		6 090 552,555	21,66%

- (i) L'encours SERVICOM de SICAV Amen de 50 000 DT est provisionné de 50 000 DT. Les montants des intérêts non réglés à SICAV Amen s'élèvent au 30 Juin 2021 à 6 571DT (Intérêts calculés au taux initial) ces intérêts ont fait l'objet d'une décote. L'échéance de février en principal a également fait l'objet d'une décote.

L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020. Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT, il est à noter que jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, « Servicom » n'a pas réglé ledit montant. En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter en guise de garantie de paiement de l'emprunt, un nantissement au 1er rang de sa participation dans le capital des sociétés Servitrade SA (à raison de 3333 titres) et Servicom Industrie SA (à raison de 1667 titres), conformément aux dispositions de l'autorisation donnée par le Conseil d'Administration de la société Servicom SA en date du 18/07/2019.

4.2- Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2021 à 2 518 588,208 DT et se détaille comme suit :

Pensions livrées (a)	2 020 910,755
Certificats de dépôts (b)	497 677,453
Total	2 518 588,208

(a)Pensions Livrées:

Désignation	Date de souscription	Emetteur	Support PL	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
PL du 09/07/2021	19/04/2021	BH BANK	Quantité 2 042 BTA 6% 01/2024.	2 000 000,000	09/07/2021	20 910,755	2 000 000,000	2 020 910,755	7,25%	7,19%
TOTAL						20 910,755	2 000 000,000	2 020 910,755		7,19%

(b)Certificats de dépôts :

Désignation	Date de souscription	Emetteur	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
CD du 30/07/2021	30/06/2021	AMEN BANK	500 000,000	30/07/2021	2 402,154	497 597,846	497 677,453	7,25%	1,77%
TOTAL						497 597,846	497 677,453		1,77%

4.3- Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2021 à 5 809 055.277 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Avoirs en banque	5 809 055,277	20,66%
TOTAL	5 809 055,277	20,66%

4.4- Autres actifs :

Les autres actifs totalisent au 30-06-2021, 34 244,448 DT contre 17 981,826 DT au 31/12/2020. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2021	Au 30/06/2020	Au 31/12/2020
Intérêts courus sur comptes rémunérés	34 244,448	6 561,728	17 981,826
Total	34 244,448	6 561,728	17 981,826

4.5- Dettes sur opérations de pensions livrées :

Ce poste présente un solde nul au 30/06/2021.

4.6- Opérateurs créditeurs :

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	Au 30/06/2021	Au 30/06/2020	31/12/2020
Gestionnaire	12 165,204	12 216,931	14 472,686
Dépositaire	95 655,585	209 981,644	49 813,644
Total	107 820,789	222 198,575	64 286,330

4.7- Autres créditeurs divers:

Les autres créditeurs divers se détaillent comme suit

Désignation	Au 30/06/2021	Au 30/06/2020	Au 31/12/2020
Etat	920,828	920,828	920,828
Retenue à la source	77 722,657	47 124,936	76798,909
Jetons de présence	24 000,000	25 000,000	12 000,000
TCL	0,000	1 181,428	271,576
CMF	2 043,970	6 206,949	2 625,707
Total	104 687,455	80 434,141	92617,020

4.8 Capital

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2021 au 30/06/2021 s'élève à -9 795 198,687 dinars.

La variation du capital se détaille comme suit :

Capital social au 31-12-2020	36 343 076,428
Souscriptions	97 504 090,342
Rachats	- 107 353 201,532
Frais de négociation de titres	-
VDE/emp.société	-50 000,000
VDE/titres.Etat	1 600,000
VDE / titres OPCVM	-
+/-V réalisée emp.société	-
+/- V réal/titres Etat	-
+/- V réal/ titres OPCVM	1 964,016
+/- V report/oblig.société	50 000,000
+/- V report/titres.Etat	- 1 600,000
+/- V report/titres OPCVM	- 2,018
Régularisation des sommes non capitalisables (souscription)	9 360,817
Régularisation des sommes non capitalisables (rachat)	- 9 906,587
Régularisation des résultats incorporés au capital (A)	- 426 540,367
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	1 573 927,726
Capital au 30-06-2021	27 642 768,825

(A) Suivant décision de l'AGO du 28 Mai 2021

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2020	333
Nombre d'actionnaires entrants	2
Nombre d'actionnaires sortants	-37
Nombre d'actionnaires au 30-06-2021	298

4.9 Sommes capitalisables :

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « sommes capitalisables de la période » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat. Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation » et au niveau de la rubrique « capital ».

Désignation	Au 30/06/2021	Au 30/06/2020	Au 31/12/2020
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	0.000	1,446,877.530	0.000
Résultat d'exploitation	501,392.563	861,896.283	1,521,343.263
Régularisation du résultat d'exploitation	-22,355.921	-109,761.039	52,584.463
Total	479,036.642	2,199,012.774	1,573,927.726

4.10 Revenus du Portefeuille titres:

Les revenus du portefeuille titres se détaillent comme suit :

	Période Du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période Du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période Du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus des obligations	82 475,459	161 059,149	453 768,823	773 743,990	1 194 980,654
Revenus des BTA	175 635,269	349 697,860	131 836,055	266 973,039	468 718,594
Total	258 110,728	510 757,009	585 604,878	1 040 717,029	1 663 699,248

4.11- Revenus des placements monétaires:

Les revenus des placements monétaires se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période Du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période Du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus des Certificats de dépôt	34 396,916	105 494,391	-	12 393,073	179 653,294
Revenus des prises en pensions livrées	2 229,530	20 990,362			4 351,908
Revenus du Compte rémunéré	12 429,310	22 762,622	23 000,000	28 072,236	92 920,048
Total	49 055,756	149 247,375	23 000,000	40 465,309	276 925,250

4.12- Intérêts des mises en pensions :

Ce poste présente un solde nul au 30/06/2021.

4.13 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

- la rémunération du gestionnaire AMEN INVEST, constituée d'une commission de gestion sur la base de 0,20% TTC de l'actif net annuel de SICAV AMEN, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre SICAV AMEN et AMEN INVEST et mise à jour le 31/12/2018.
- La rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire, conformément à la convention de dépôt conclue entre SICAV AMEN et AMEN BANK le 31/12/2018 annulant et remplaçant la précédente pour la partie rémunération du dépositaire. cette rémunération est constituée d'une commission de dépôt, TVA comprise, de :

% de l'Actif de Sicav Amen	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	> 20 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 Dt par an, TVA comprise.

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

- La rémunération de Amen Bank en tant que distributeur, conformément à la convention de distribution conclue entre SICAV AMEN, AMEN INVEST et AMEN BANK le 31/12/2018, annulant et remplaçant la convention de dépôt précédente pour la partie distribution. Cette rémunération est constituée d'une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif de Sicav Amen

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

Ces charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période Du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période Du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Rémunération du gestionnaire	12 947,349	29 825,209	32 069,343	53 784,759	89,783.451
Rémunération d'Amen Bank en tant que dépositaire	7 437,500	14 875,000	7 437,500	14 875,000	29 750,000
Rémunération d'Amen Bank en tant que distributeur	34 993,900	82 868,989	44 399,859	119 232,962	213 005,748
Total	55 378,749	127 569,198	83 906,702	187 892,721	332 539,199

4.14- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF, calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel, la charge TCL, les services bancaires et assimilés ainsi que les jetons de présence.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période Du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période Du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Redevance du CMF	6 409,583	14 764,965	9 643,107	20 352,536	36 764,592
Sces bancaires et assimilés	1 727,438	2 373,230	49,281	287,027	2 463,123
TCL	638,576	1 904,428	1 688,330	2 753,771	4 994,615
Jetons de présence	6 000,000	12 000,000	4 000,000	8 000,000	42 519,706
Total	14 775,597	31 042,623	15 380,718	31 393,334	86 742,036